

INTRODUCTION

Bon nombre d'articles ou d'ouvrages d'onomastique inaugurent leur enquête par la vision hébraïque et testamentaire du nom. Il est vrai qu'au commencement était la Parole et qu'Adam donna à chacun des animaux un nom approprié. Parler du Nom c'est donc parler du monde, c'est révéler un ordre des choses. Changer les noms, et c'est modifier l'ordre établi, ainsi que le disait Confucius. Il y a une *politique* du nom. C'est cette approche qui passionne¹. Elle semble s'ouvrir les portes du sens et offrir à l'étude une légitimité, peut-être même une aura. Toute autre étude du nom ne semble, à côté, qu'un modeste jeu. Pourtant, le calembour peut fonder les dogmes « Tu es Pierre et sur cette pierre... ». Le « jeu » de mot, poétique, fonde aussi une écriture *poli-tique*. C'est ainsi que le prophète vétero-testamentaire, Michée, menace Israël de destruction en jouant sur les noms des villes de l'endroit (*Michée* I,10ss). L'allitération, l'assonance engendrent le sens et l'acte et permettent, qui plus est, la réécriture d'autres malédictions prophétiques. Voilà qui fait frémir notre conception moderne du nom.

En effet, bien que plusieurs écoles se distinguent dans la définition du nom propre², on s'accorde pour le considérer comme un signe, arbitraire, et non-motivé³. Il identifie, classe et, dit-on, signifie. Apparaissent toutefois deux ambiguïtés fondamentales. La première tient à la *fonction d'identification* du nom. « L'unité, même labile, même esquissée ou « dynamique », en proie à la contradiction, de l'agent est, grâce à lui, préservée, garantie⁴. » Pourtant, cette relation du signe à son

¹ Avec ses avatars, approches logique, anthropologique, ethnologique du nom.

² Consulter la synthèse qu'en propose Yves Baudelle dans l'introduction de sa thèse *Sémantique de l'onomastique littéraire*, Paris III, 1989, thèse dactylographiée.

³ Voir à propos du nom, Charles Grivel, « Système du nom propre », *Production de l'intérêt romanesque*, La Hague, Mouton, Hollande, 1973, p. 128-138, Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 226-286 notamment, Saul Kripke, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982 (édition originale *Naming and Necessity*, 1972), François Rigolot, *Poétique et onomastique*, Genève, Droz, 1977. Voir aussi la revue *Langages*, 66, juin 1982, Paris, Larousse, particulièrement l'article de Jean Molino, « Le nom propre dans la langue », p. 5-20. Il y définit trois dimensions du nom propre envisagé comme déictique : « la dimension de la personne-ego » à laquelle se rattache le pôle de la production humaine, la « dimension de l'espace-hic » et la « dimension du temps nunc ».

⁴ Charles Grivel, *op. cit.*, p. 133.

référent est discontinue, ainsi que l'a montré Claude Lévi-Strauss⁵. On peut changer de nom. Demeure la sempiternelle question : est-ce bien là mon vrai nom ? L'autre litige porte sur le sens prêté à celui-ci. Face à l'écueil du signe vide, on lui prête une *signification taxinomique*. Le nom propre prend sens en réseau, au milieu d'autres noms, par sa conformité ou l'écart marqué avec une norme sociale, culturelle ou historique. Mais en fait, il ne s'agit pas là d'une signification intrinsèque au nom. Témoins le célèbre propos de l'ethnologue : « Le choix, semble-t-il, n'est qu'entre identifier l'autre en l'assignant à une classe, ou, sous couvert de lui donner un nom, de s'identifier soi-même à travers lui. On ne nomme donc jamais : on classe l'autre⁶. » Mais faut-il se contenter pour le texte littéraire de cette relique du sens, caractéristique d'une pensée réaliste du nom ?

Il s'agirait plutôt d'une *lecture poétique*⁷, consciente toutefois de ce que Roland Barthes appelle le « paradoxe du lecteur » :

il est communément admis que lire, c'est décoder : des lettres, des mots, des sens, des structures, et cela est incontestable ; mais en accumulant les décodages, puisque la lecture est de droit infinie, en ôtant le cran d'arrêt du sens, en mettant la lecture en roue libre (ce qui est sa vocation structurelle), le lecteur est pris dans un renversement dialectique : finalement, il ne décode pas, il sur-code ; il ne déchiffre pas, il produit, il entasse des langages, il se laisse infiniment et inlassablement traverser par eux : il est cette traversée⁸.

Si cette étude du nom dans l'oeuvre de Chrétien de Troyes est née d'une lecture, d'un voyage à travers les mots, si elle en est le carnet de bord⁹, elle n'est pas dupe de la mythologie du Texte qui s'est instaurée depuis quelques années : « le phénomène littéraire ne se situe pas dans le rapport entre l'auteur et le texte, mais bien dans le rapport entre le texte et le lecteur¹⁰ ». Il s'agit d'un rapport actif, d'une participation

⁵ Claude Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 286.

⁶ *Ibid.*, p. 240.

⁷ Voir à ce propos l'excellent article d'Eugène Nicole, « L'onomastique littéraire », *Poétique*, 54, avril 1983, p. 233-253. Certains éléments figuraient déjà dans « Personnage et rhétorique du Nom », *Poétique*, 46, p. 200-217.

⁸ Roland Barthes, « Sur la lecture », *Le bruissement de la langue*, Paris, Seuil, 1984, p. 48.

⁹ Nous sentions en effet qu'« il y a du nom » chez Chrétien de Troyes, tant dans le choix lui-même des toponymes et des noms de personnages que dans le discours méta-poétique (poétique) qui s'instaure. On parle du nom dans les romans. Ce sont en général ces deux éléments combinés qui poussent la critique à rechercher la spécificité de la pensée onomastique de l'oeuvre. Il ne fallait pas sombrer dans l'inventaire des motifs, dans l'accumulation des jeux de mots. La problématique du nom comme signe s'imposait donc.

¹⁰ Michael Riffaterre, *La production du texte*, Paris, Seuil, 1979, p. 89.

au texte, de « l'exécution active de la partition que représente le texte¹¹ ». Mais, l'étude onomastique, sans reproduire l'autre mythe, plus ancien, de l'auteur que l'on connaît par son oeuvre, permet peut-être, plus encore que d'autres faits de style, d'écouter l'acte créateur dans sa genèse, dans le tintement des mots que l'auteur, qui est aussi lecteur des autres et de sa propre oeuvre, entend. La lecture peut s'approcher d'une *poiesis*, d'un poète et d'une époque, quand elle communie avec eux *en lecture*, avec ces lecteurs d'un autre temps¹².

Mais, en marge des théories modernes sur le nom, souvent hostiles au jeu, pensé comme accessoire, alors qu'il est peut-être l'une des dynamiques de la création et du sens, faut-il replacer le nom propre dans une tradition¹³.

De Platon à Abélard, nom propre et nom commun cohabitent dans une promiscuité de sens et de forme. Dans le *Cratyle*, pierre angulaire de l'onomastique, le dialogue socratique, qui s'instaure autour de la justesse des noms, s'engage grâce au nom de personne. Cratyle et Socrate sont des noms véritables, l'appellation se règle au diapason de la communauté. Pourtant, comme une première fausse note, le nom d'Hermogène, (qui signifie de la race d'Hermès, dieu du gain), censé révéler une prospérité que son support, son référent est loin d'avoir. La revue des noms de la langue est alors lancée et, avec elle, le problématique rapport du mot à la chose. Mais dans l'ordre que ménage le dialogue, tout a commencé avec ce que nous appelons le nom propre. Par la suite, des explications « linguistiques » font la lumière sur des noms de personne ou de dieu. Dès l'origine donc, il n'y a pas de différence (dans le traitement qu'on en fait, et les modes d'imposition du sens) entre les deux sortes de

¹¹ *Ibid.*, p. 10.

¹² Michael Riffaterre écrit à ce propos : « De mon point de vue, la vraie, la seule signification originelle d'un texte est celle que lui donnaient ses premiers lecteurs (qu'elle coïncide ou non avec l'intention de l'auteur). Ce sont leurs réactions qui permettent de la retrouver. Sans doute nous est-il impossible de reconstituer leur code. Ce que nous savons de leurs réactions reste toujours fragmentaire. » *ibid.*, p. 105.

¹³ Il faut reconnaître un vide dans l'étude de ce lignage. Etienne Gilson écrivait déjà en 1932 que « L'histoire de la transmission de cette doctrine [doctrine cratylienne] n'est malheureusement pas faite. » Et l'auteur de poursuivre en suppositions « mais on en relèverait aisément des traces dans Aristote, dans Plotin ; elle a été recueillie par Eusèbe ; on la trouve abondamment exploitée dans ce qui nous reste de Varron [...] source d'un grand nombre d'étymologies usitées au moyen âge. Pratiquement, le médiéviste n'a guère besoin de remonter au-delà d'Isidore de Séville pour résoudre la plupart des problèmes qui s'offrent à lui. » *Les Idées et les Lettres*, Paris, Vrin, 1932, p. 165. Nous ne

noms. Le propre fait partie de la langue et, comme le souligne Gérard Genette dans son analyse du dialogue, « à la limite, le seul objet cratylien vraiment satisfaisant serait le nom propre¹⁴ ». Cicéron, autre pilier de la pensée antique, définit ainsi le nom :

Nomen est quod uni cuique personae datur, quo suo quaeque proprio et certo uocabulo appellatur. (Le nom est ce qui est donné à chaque personne et ce qui sert à la désigner par un terme propre et précis). *De inventione*, Livre I, XXIV,34.

L'imposition du nom peut être suspecte. L'auteur dont les perspectives sont d'abord juridiques, évoque les controverses à propos de la dénomination. S'il s'agit avant tout de litiges autour du *vocabulis* ou du *verba*, le nom de personne, premier lieu de l'argumentation peut également être à l'origine de troubles :

Ex persona autem coniectura capiatur, si eae res quae personis adtributae sunt diligenter considerabuntur, quas omnes in primo libro exposuimus. Nam et de nomine nonnumquam aliquid suspicionis nascitur - nomen autem cum dicimus, cognomen quoque intellegatur oportet ; de hominis enim certo et proprio uocabulo agitur -, ut si dicamus idcirco aliquem Caldum uocari, quod temerario et repentino consilio sit ; aut si ea re hominibus Graecis inperitis uerba dedisse, quod Clodius aut Caecilius aut Mutius uocaretur.

(On tirera des conjectures de la personne, si l'on considère avec soin les attributs de la personne, que nous avons exposés complètement au livre I. En effet des soupçons naissent quelquefois d'abord du nom - quand nous parlons de nom, il faut entendre aussi le surnom, puisque le nom est l'appellation précise et propre qui s'applique à quelqu'un - par exemple, si nous disons d'un homme qu'il s'appelle Caldus (le chaud) parce qu'il prend des décisions hasardeuses et brusques ; ou que quelqu'un a trompé des Grecs ignorants parce qu'il s'appelle Clodius, Caecilius ou Mucius (*nominade la gens*) (Livre II, IX,29).

Le nom propre a donc bien un statut particulier. Pourtant, il conduit toujours au sens. Indirectement, il peut être indice d'une classe sociale, d'une appartenance à la *gens*. C'est ce que notre conception moderne a retenu. Mais il offre, dans une lisibilité plus ou moins complète, une signification. Varron qui distingue dans sa typologie *vocabulis*, *verborum* (nom commun) et *nomen* (nom propre) dévoile la raison de la collusion entre ces deux espèces linguistiques, bien distinctes pour nous aujourd'hui¹⁵ :

pouvons ici reconstituer l'historique de la pensée du nom. Contentons-nous d'en proposer quelques jalons.

¹⁴ Gérard Genette, *Mimologiques*, Paris, Seuil, « Poétique », 1976, p. 17.

¹⁵ Varron, *La langue latine*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, (trad. Pierre Flobert), livre VI,2,1,2. Il est intéressant de noter que beaucoup de ces rhétoriciens ont créé une typologie distinguant les deux sortes de noms. Plus tardivement, le grammairien latin Donat écrit au I^{er} siècle : « Qualitas nominum

Huius rei auctor satis mihi Chrysippus et Antipater et illi in quibus, si non tantum acuminis, at plus litterarum, in quo est Aristophanes et Apollodorus, qui omnes uerba ex uerbis ita declinari scribunt, ut uerba litteras alia assumant, alia mittant, alia commutent, ut fit tudi, in turdario, turdelice. Sic declinantes Graeci nostra nomina dicunt Lucienum Λυχιεννυμ et Quinctium Θυινχτυμ et nostri Αρισταρχηυμ Aristarchum et Διονεμ Dionem. Sic, inquam, consuetudo nostra multa declinauit uerba a uetere, ut ab sodio solium, al Loebeso Liberum, ab Lasubus Lares ; quae obruta uetustate ut potero eruere conabor. (Sur ce point, il me suffit de m'autoriser de Chrysippe, d'Antipater et de ceux qui, sans avoir autant de pénétration, avaient en tout cas plus d'érudition, au nombre desquels Aristophane et Apollodore, lesquels écrivent tous que les mots dérivent des mots de telle manière que les uns ajoutent des lettres, d'autres en suppriment, d'autres les transforment, comme cela se produit dans turdus (grive), turdarium (élevage de grives), turdelix (rive draine ?). C'est ainsi que les Grecs, en adaptant nos noms propres disent Λυχιεννυμ pour Lucienum et Θυινχτυμ pour Quinctium, et les nôtres Aristarchum pour Αρισταρχηυμ et Dionem pour Διονεμ. De même, dis-je, notre usage a altéré beaucoup de mots par rapport à l'ancien, faisant par exemple solium (fauteuil) de sodium, Liber (le dieu Liber) de Loebesus, Lares (les dieux Lares) de Lasus ; ces formes ensevelies sous les années, j'essaierai de les ramener à la lumière comme je pourrai.

Un même traitement morphologique les unit : tous deux sont modelés par les variations casuelles. Tous deux subissent dans les échanges culturels et langagiers des adaptations, des altérations. C'est cette mythologie de l'altération-dérivation qui fonde la pratique onomastique¹⁶. L'onomasticien antique est un chercheur de trésor, exhumant la forme première, et avec elle, un sens originel et donc véritable. Pourtant, il s'agit bien d'un mythe, et les Anciens en sont conscients. Isidore, terrassier encyclopédique de la langue distingue l'étymologie *secundum naturam* et l'étymologie *secundum propositum*. A défaut de la première, Isidore recourt à la seconde. Or, quelque ingénieux qu'il soit, il y a toujours place pour l'arbitraire. Dès lors, l'étymologie « véritable », « scientifique » commute avec l'analogie. Quintilien avouait déjà sa fascination pour cet appel aux pairs et à la langue mère¹⁷ :

in quo est ? Bipertita est : aut enim unius nomen est et propium dicitur, aut multorum et appellativum. » (Donati de partibus orationis ars minor, cité par Jean Molino, art. cit.)

¹⁶ Cette maléabilité du nom se retrouve dans les pratiques de scribes qui suppriment des lettres, suspendent le mot. Cette conscience de l'abréviation et de l'erreur du copiste est peut-être à l'image de l'évolution des langues. Voir Cicéron, *De Inventione*, éd. et trad. par G. Achard, Paris, Belles Lettres, 1992, Livre II, V, 16.

¹⁷ Quintilien, *Institution oratoire*, éd. et trad. par Jean Cousin, Paris, Belles Lettres, 1975, Livre I.

Est etiam sua loquentibus obseruatio, sua scribentibus. Sermo constat ratione, uetustate, auctoritate, consuetudine. Rationem praestat praecipue analogia, nonnumquam et etymologia. Vetera maiestas quaedam et, ut sic dixerim, religio commendat. Auctoritas ab oratoribus uel historicis peti solet ; nam poetas metri necessitas excusat, nisi si quando, nihil impediens in utroque, modulatione pedum aleterum malunt, qualia sunt

imo de stirpe recisum

et aëriae quo conguessere palumbes

et silices in nuda

et similia : cum summorum in eloquentia uirorum iudicium pro ratione, et uel error honestus est magnos duces sequentibus.

De même, reprenant dans son *De differentiis* la matière de ses deux premiers livres des *Etymologies*, Isidore écrit :

Inter proprium et propius. Proprium est meum, propius uero iuxta me. (354 (454)).

Alors que les *Etymologies* et les *Différences* organisent un mouvement double et inverse de contamination et de parcellisation des sons et des sens (ou apparaissent ainsi des nuances), le nom propre entre en concurrence avec le *nom proche*. Dans la perspective cicéronienne, c'est un nom en réseau que l'on considère. On distingue le *nomen* (*uocabulum propriae appellationis*), le *praenomen* (*quod nominibus ob dignitatem generis praeponitur*), le *cognomen* (*quod ex familia generis uenit*) et l'*agnomen* (*quod ex uirtute uel uitio trahitur*)¹⁸. Quintilien faisait de cette recherche, qu'il reconnaissait complexe et parfois périlleuse, l'enjeu de la finesse d'un précepteur, l'occasion d'un enseignement pour le jeune élève.

Scrutabitur ille praeceptor acer atque subtilis origines nominum : quae ex habitu corporis Rufos Longos que fecerunt (ubi erit aliquid secretius : Sullae Burri Galbae Plauti Pansae Scauri taliaque) et ex casu nascentium (hic Agrippa et Opiter et Cordus et Postumus erunt) et ex iis quae post natos eueniunt, unde Vopiscus. Iam Cottae, Scipiones, Laenates, Serani sunt ex uariis causis. Gentes quoque a loca et alia multa reperias inter nominum

(Il y a des règles spéciales aussi à observer tant pour parler que pour écrire; Le langage a pour base le raisonnement, l'ancienneté, l'autorité, l'usage. Le raisonnement se fonde principalement sur l'analogie, parfois aussi sur l'étymologie. L'ancienneté confère une certaine majesté, et, pour ainsi dire, une sorte de valeur religieuse. L'autorité se tire ordinairement des orateurs ou des historiens ; les poètes eux, ont l'excuse des exigences du mètre, sauf dans le cas où pouvant choisir entre deux expressions, la modulation métrique les conduit à en préférer une, [...] car le jugement des grands maîtres du style a la même valeur décisive que le raisonnement, et même, l'erreur est honorable, si l'on suit les grands modèles. (I,6,1,2)

causas. In seruis iam intercidit illud genus, quod ducebatur a domino, unde Marcipores Publicore que. (Si le maître, dont je parle, a l'esprit pénétrant et fin, il scrutera l'origine des noms, de ceux, par exemple, qui d'après des caractéristiques physiques, ont désigné les Rufus et les Longus - catégorie où s'insèrent pour une raison plus cachée Sulla, Burrus, Galba, Plautus, Pansa, Scaurus et autres, ou de ceux qui sont en relation avec la naissance, tels

¹⁸ *Différences*, éd. et trad. par Carmen Codoner, Paris, Belles Lettres, 1992, Livre I, 355 (388).

Agrippa et Opiter et Cordus et Postumus ou dus à des incidents postérieurs à la naissance tels Vospicus. Quant aux Cottae, Scipiones Laenates et Serani, ils procèdent d'origines diverses. Parmi les sources des noms, on

trouverait aussi des noms de peuples, et des lieux et bien d'autres éléments. Pour les esclaves, on a vu déjà disparaître la catégorie qui tirait les noms de celui du patron, comme les Marcipores et les Publivores.). (4, 25).

Rufus et Burrus les Roux, Longus le Long, Galba le Gras, Pansa qui marche sur les pieds, *scaurus*, le pied bot, *postumus*, le tout dernier, Cotta le grincheux, Scipion armé d'un bâton, *laenas* venu de la laine. Le nom propre se prête à l'analyse, une analyse qui n'est pas un simple jeu, mais fait l'objet d'une connaissance et d'un apprentissage, tout autant que les autres catégories du langage.

Notre connaissance des théories modernes du nom ne doit pas évincer cette tradition qui inscrit le nom dans le triple espace de la grammaire, de la rhétorique, et de la science. Héritage, résurgences. Le XIIe siècle et sa littérature ont bonne mémoire. Mais quelle mémoire ? Maupassant écrivait cette formule prémonitoire :

Je n'ai pas comme Balzac le don des noms. Je fais un peu comme Flaubert : je prends les noms de mes bonshommes au hasard, dans le Bottin, ou l'on trouve Homais, Hurel, Duval, le Sénécal et bien d'autres noms arthuriens¹⁹.

S'interroger sur le nom au XIIe siècle semble, à bien des égards pour la critique des dernières années, chose ardue voire inutile. A la manière de Maupassant rieur, les personnages qui gravitent autour de la Table Ronde sont moins le produit d'une création que d'une appropriation. L'érudition se penche sur le monde celte. Le Bottin se nomme « matière de Bretagne ». Le chercheur fouille, se brise les doigts sur des livres perdus, des proto-romans fantomatiques ou des légendes enfouies. L'étude du nom semble devoir exténuer le critique²⁰. Michel Foucault, dépliant une

¹⁹ Cité par Armand Lanoux, *Maupassant le Bel Ami*, Paris, 1967, p. 227.

²⁰ L'ouvrage de Roger S. Loomis *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, New York, Columbia University Press, 1949, réimpression par Octagon Books, 1982 à l'incontestable érudition, fait toujours référence pour l'oeuvre de Chrétien de Troyes, malgré les décennies écoulées. Il laisse pourtant parfois perplexe. Voilà avec quelle certitude Jean Paul Allard écrit : « N'en déplaise aux celtophobes, l'origine celtique des noms que Chrétien donne à ses personnages, ou pour mieux dire, qu'il leur permet de conserver puisqu'il ne les a pas imaginé lui-même – est absolument irrécusable. L'onomastique est du côté des celtomanes et ce n'est pas flatter ces derniers que de constater l'évidence de parallélismes troublants entre les récits des romans bretons et les légendes mythologiques des celtes. En un mot, Chrétien nous transmet plus encore que ses devanciers une matière narrative issue de la tradition orale ». *L'initiation royale d'Erec le chevalier*, Milan/Paris, Arché, « Les belles lettres », 1987. Loin des vains débats opposants celtophobes ou celtomanes (notre étude sera peut-être moins passionnée parce qu'ignorante), voici, les propos d'un autre celtisant, Jean Marx : « M. Loomis nous paraît avoir donné trop d'importance aux recherches sur les noms des personnages de la légende arthurienne. Les spéculations sont décevantes, car ces noms qu'il s'agisse

interprétation des *Suivantes* de Vélasquez, évoquait ce fantasme de la nomination-référence. Pour décrire le visible, appeler à la rescousse le nom propre. « Ces noms propres formeraient d’utiles repères, éviteraient des désignations ambiguës ; ils nous diraient ce que regarde le peintre²¹ » Savoir ce que regardaient les auteurs des romans arthuriens, surtout le premier, voilà ce qui se cache derrière notre onomastique savante. « Or le nom propre, dans ce jeu, n’est qu’un artifice : il permet de montrer du doigt²² » et de maîtriser ainsi le jeu de miroir entre l’oeuvre d’art et ce qu’elle regarde. Montrer du doigt, ou en d’autres termes, réduire le nom à sa fonction indicielle. Car le nom est un signe. Mais comme le soulignait Claude Lévi-Strauss, il faut prendre en compte « le caractère signifiant et non pas indiciel du nom propre²³ ». Parce qu’il est signe, il est le *trivium* d’un signifiant, d’un signifié, et d’un référent. L’étude onomastique dans l’oeuvre de Chrétien de Troyes n’a donc pas simplement pour but de retrouver le référent que le nom propre pointerait du doigt, qu’il soit celte ou sarrasin. Elle doit être une traversée du signifiant, dans sa composition sémique, sa forme visuelle ou sa couleur auditive. Comme l’écrit lui-même Chrétien,

Plus la devroit l’en tenir chiere
 Por l’uevre que por la matiere
 (*Cligès*, v. 1533,4).

des héros, des dieux, des Tuatha de Danaun s’échangent et se multiplient dans une véritable sarabande et une confusion totale. [...] La clef est ailleurs. » *La Légende arthurienne et le Graal*, Genève, Slatkine reprints, 1981, (Paris, 1952), p. 154. Il ne faudrait toutefois pas en venir à négliger ces noms. La clé est ailleurs, dans l’onomastique, peut-être, malgré tout, mais il nous faut trouver une autre serrure. Depuis vingt ans environ, l’école de Genève, souvent à la lumière de Lacan a ouvert la voie d’une autre approche, à l’écoute du texte, de sa musique et de ses lettres. Cette méthode s’est parfois heurtée à une critique : le chercheur ménage-t-il des garde-fous à son analyse ? Toute la difficulté de l’onomastique est en effet de savoir s’arrêter. Par ailleurs, cette approche poétique du nom se veut souvent encyclopédique. Elle recense (avec beaucoup de justesse d’ailleurs) les différents jeux de mots et de lettres qu’entendaient les médiévaux et les appliquent, tous ou presque, au corpus. Mais une oeuvre (même s’il s’agit de l’énigmatique Graal) ne s’explique pas toujours par sa postérité. Si les devanciers fournissent un éclairage indispensable de la lecture médiévale et de la réécriture, ils ne sont pas le texte premier (il est vrai, personne ne le possède). Cette étude aussi ignorante du monde celte que de l’univers lacanien devra se contenter du texte (non pas le texte perdu, *princeps* – voir à ce propos l’article de Karl D. Uitti, « A la recherche du texte perdu », *L’hostellerie de Pensée, Etudes sur l’art littéraire au Moyen Age offertes à Daniel Poirion*, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, juillet 1995 – non plus l’éloge systématique de la variante que fait Bernard Cerquiglini – *Eloge de la variante : histoire critique de la Philologie*, Paris, Seuil, « Des Travaux », 1989. – (nous remarquerons en effet que le nom grâce au jeu de mot permet de retrouver une certaine intégrité de la forme). Gageons qu’elle se soit frayée, autonome, sa propre voie.

²¹ Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 25.

²² *Ibid.*

²³ Claude Lévy-Strauss, *ibid.*, p. 285.

Le nom en tant que signe, signifie donc. Mais « c'est un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagmes²⁴ ». François Rigolot résout ainsi l'ambiguïté de l'entreprise : « De même qu'il existe deux sortes d'étymologies, de même on peut parler de deux onomastiques 'scientifique' et 'poétique'²⁵ ». Il ne suffit donc pas de « faire parler le nom » comme on peut parfois le lire, sous la torture, ou par séduction, quel qu'en soit le prix. C'est un nom en texte, en contexte qui se propose à l'étude. Parce que le nom propre est aussi un *nom proche*. Dès lors, sera-t-il possible de déterminer les modes d'imposition du sens que propose le texte, et non qu'on lui impose. C'est donc en tant que signe que nous l'appréhendons. Qui dit signe dit arbitraire et nécessité, notions qu'il nous faudra commenter. Mais peut-être, avec *les* sens et la liberté du signe, naît le symbole.

²⁴ Roland Barthes, « Proust et les noms », *To honour Roman Jakobson*, Mouton, La Haye, 1967, repris dans *Le Degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, « Points », 1972 (1953), p. 125.

²⁵ François Rigolot, « Rhétorique du nom poétique », *Poétique* 28, Paris, Seuil, p. 467.

Faut-il alors s'immerger dans une « fantasmagorie²⁶ » infinie? Parce que « l'écriture est précisément ce compromis entre une liberté et un souvenir²⁷ », il nous faut entendre dans les noms la « réminiscence » en même temps que l'appropriation créatrice. Pour se prémunir contre « l'infini de la tâche », il faut retracer ce nom tandis que la plume est encore dans la main de l'auteur - non pas en prétendant seulement à une étude génétique soumise à la vanité pour un Moyen Age qui ne nous a laissé ni original et encore moins de brouillon. Il faut aussi entendre le nom résonner dans les oreilles des premiers lecteurs, alors qu'il fait signe. Dans cette perspective, la *senefiance* du nom s'oriente dans deux directions : autour des signifiants « source de signifiés a priori », autour du référent, « source de signifiés a posteriori²⁸ ». Pour comprendre le nom propre au Moyen Age, il faut devenir médiéval plus que médiéviste. Loin des spéculations anachroniques sur ces noms-reliques, il nous faut nous laisser guider par la route du texte, tenir compte de sa « combinatoire²⁹ » afin de déterminer dans quelle mesure le nom s'ouvre à une recreation

des Differentiis (Livre I, Belles Lettres, Paris, 1992, trad Carmen Codoner);

Cicéron, De inventione, Les Belles Lettres, Paris, 1994, traduction de G; Achard.

Cum autem nominis, quia uis uocabuli definienda uerbis est, constitutio definitiua

²⁶ Platon, *Cratyle*, *op. cit.*

²⁷ Roland Barthes, « Qu'est ce que l'écriture », *op. cit.*, p16.

²⁸ Yves Baudelle, *Sémantique de l'onomastique*, Thèse, Lille III, p17.

²⁹ *ibid.* p. 21.

nominatur. (Lorsqu'il y a controverse sur une dénomination, puisque le sens d'un terme est défini par les mots, l'état est dit de définition.)

Nominis est controversia, cum de facto conuenit et quaeritur id quod factum est quo nomine appelletur. Quo in genere necesse est ideo nominis esse controversiam quod de re ipsa non conueniat ; non quod de facto non constet, sed quod id quod factum sit aliud alii uideatur esse et idcirco alius alio nomine id appellet.. (La controverse porte sur la dénomination quand on convient du fait mais que l'on cherche comment il faut appeler celui-ci. il est nécessaire dans ce genre de cause qu'il y ait controverse sur la dénomination car l'on n'est pas d'accord sur la nature même de l'acte, et cela non pas parce que l'on conteste qu'il se soit produit, mais parce que chacun l'envisage différemment et, pour cette raison le dénomme différemment.) Livre I VIII,10,11

Sources de l'argumentation :

Omnes res argumentando confirmantur aut ex eo quod personis, aut ex eo quod negotiis est adtributum.

Ac personis has res adtributas putamus : nomen, naturam, uictum, fortunam, habitum, affectionem, studia, consilia, facta, casus, orationes. (le nom, la nature, le genre de vie, la condition, la façon d'être, la sensibilité, les goûts, les intentions, la conduite, les coups du sort, les propos tenus.)

Il est difficile de définir la nature en soi. Mais il est plus facile d'en dénombrer les éléments dont nous avons besoin pour ces préceptes. Ces éléments appartiennent les uns à l'espèce divine, les autres à l'espèce mortelle. Parmi ceux qui concernent l'espèce mortelle une part est assignée au genre humain, une autre genre animal. Et pour le genre humain on envisage le sexe - soit masculin, soit féminin - la race, le lieu de naissance, la parenté, l'âge. (...) En outre on considère les qualités et les défauts naturels de l'âme ou du corps, en procédant ainsi : est-il fort ou faible ? grand ou petit ? beau ou laid ? rapide ou lent ? vif ou un peu mou ? doué ou non de mémoire ? affable ou rustre ? réservé, endurant ou l'inverse, Livre I, XXIV,34,35.

Nam ut omne nomen ex aliquibus, non ex omnibus litteris scribitur, sic omnem in causam non omnis argumentorum copia, sed eorum necessario pars aliqua conueniet. (En effet, de même que pour écrire chaque nom on n'emploie pas toutes les lettres, mais quelques unes, de même à toute cause ne s'adaptera pas tout l'arsenal des

arguments, mais obligatoirement une partie d'entre eux seulement.) Livre II,V,16.

418 (594) Inter uocem et sonum; Vox est hominis, sonus trepidinis. (la de la confusion)

Etymologies, XVII,7,14-16, Belles Lettres, Paris, 1981, Jacques André.

Pirus uocata uidetur quod in ignis speciem deformatata est ; nam hoc genus pomi ab amplo incipit et in angustum finit, sicut ignis. Pirus autem arbor fructus eius pira est. (le poirier est ainsi nommé, semble-t-il, parce que son fruit prend la forme du feu. En effet, ce genre de fruit, large à la base, finit en pointe, comme le feu. Pirus est le nom de l'arbre, pira celui du fruit. p94.

Morus a Graecis uocata, quam Latini rubum appellant, eo quod fructus uel uirgulta eius rubet. Est enim mora siluestris, fructus adferens, quibus in deserto pastorum fames ac penuria confouetur. Huius folia superiacata serpenti, fertur interimi eum. Sicomorus, sicut et morus, graeca nomina sunt. Dictus autem sicomoris eo quod sit folia similis mor. Hanc latini celsam appellant ab altitudine, quia non est breuis ut morus. (Les Grecs nomment morus l'arbre que les Latins appellent rubus parce que son fruit ou son rameau est rouge. Il existe un mûrier sauvage, qui donne des fruits dont les berges, dans le désert, restaurent leur faim et leur dénuement. On dit que ses feuilles, jetées sur un serpent, le tuent. Sicomorus, ainsi que morus, sont des noms grecs. On l'appelle sicomoris parce que sa feuille ressemble à celle de la ronce. Les Latins le nomment celsa d'après sa hauteur parce que ce n'est pas un arbre bas comme l'est la ronce.

Livre IX, les Belles Lettres, 1984, Paris, Marc Reydellet, 2, (27,8) Les noms des

nations.

69 Greci ante Tessali a Tessalo, postea a Greco rege greci sunt nuncupati. Nam Greci proprie Tessali sunt. (Les grecs ont d'abord été appelés Thessaliens d'après Thessalus, puis Grecs du nom du roi Graecus. Car les grecs à proprement parler sont des Thessaliens.

Quintilien, Institution oratoire, Livre I, Les Belles Lettres, Paris, 1975, trad Jean Cousin.

4,19ss Paulatim a philosophis ac maxime Stoicis auctus est numerus, ac primum conuinctionibus articuli adiecti, post praepositiones : nominibus appellatio, deinde pronomen, deinde mixtum uerbo participium, ipsis uerbis aduerbia.

Distinction des noms propres de Dieu et des noms appropriés.
Accommodation du nom.